



Collectif des Associations Citoyennes, acteur du mouvement social

Conclusions du séminaire des 9 et 10 novembre 2013

Le séminaire d'orientation du collectif des associations citoyennes a rassemblé, les 9 et 10 novembre, 50 personnes venant de différentes régions et des différents réseaux, avec des représentants d'une douzaine de groupes locaux et de 20 réseaux nationaux ou régionaux. Ce séminaire s'est déroulé dans un **climat, chaleureux et constructif, de grande confiance réciproque.**

Un bilan positif qui débouche sur la décision de continuer

Les participants ont commencé par faire le point de l'action réalisée depuis 3 ans, et notamment au cours des derniers mois. Le chemin parcouru est considérable. Au cours des 3 années écoulées, le collectif a pu imprimer sa marque en raison de 2 conditions :

- une **capacité de mobilisation** qui s'est manifestée avec la signature de l'appel « non à la disparition des associations » et la mobilisation de nombreux territoires durant la semaine d'action ;
- une **capacité d'analyse et de proposition** qui a créé la surprise et forcé le respect des pouvoirs publics.

Cette analyse a conduit à **distinguer l'action du collectif**, qui s'inscrit **dans la durée** et repose sur des principes communs, et **des plates-formes de mobilisation plus larges**, pour organiser ou participer à des campagnes d'action à court terme comme le « Printemps des associations citoyennes » en 2012 et « non à la disparition d'association » en 2013 ou la participation à la plate-forme « Décentralisons autrement ». Ces plates-formes peuvent associer sur un objectif précis des associations ou d'autres acteurs qui ne partagent pas nécessairement toutes les options de collectif.

Une orientation, quatre axes de travail

Aujourd'hui, le collectif des associations citoyennes se considère comme **une composante du mouvement social**. Il souhaite inscrire son travail dans la durée, mais aussi dans l'action immédiate, afin que les associations citoyennes puissent continuer à être l'un des piliers de la démocratie et de la participation citoyenne, jouer un rôle d'alerte et d'innovation sociale indispensable, de façon désintéressée, avec une participation démocratique de leurs membres, en faisant une large place à l'engagement bénévole, et contribuent ainsi à construire une société à finalité humaine. Cela se traduit par 4 axes de travail :

- Mobilisation sur le terrain, renforcement des collectifs locaux, mise en réseau des associations citoyennes participant au collectif au niveau local, régional et national,
- Négociations avec le gouvernement (Jeunesse et Sports, ESS, Premier ministre, ministre de la Justice), avec un travail de fond pour connaître et faire connaître la situation des associations, renforcer les analyses et rédiger des argumentaires (non-concurrence, subventions/appels d'offres et à projets, relations associations collectivités, etc...),
- Mise en place de capacités d'information, de formation et de communication nécessaires pour diffuser beaucoup plus largement la situation des associations, les analyses et les positions prises et faire entendre la voix des associations citoyennes,
- Renforcement de l'organisation du collectif, avec d'une part des temps de débats, d'élaboration et de choix collectifs largement ouverts à tous ceux qui le souhaitent, d'autre part la constitution d'une association permettant le renforcement de l'équipe salariée, une visibilité vis-à-vis des financeurs et une mobilisation dans la durée de l'engagement bénévole.

Un nouveau temps fort dans les tout prochains mois

Un appel a été rédigé à destination des candidats aux municipales. Celui-ci réaffirme que les associations sont essentielles à la transformation sociale et à l'émancipation citoyenne et leur demande de prendre 5 engagements. Les groupes locaux et les membres du collectif seront invités à interpeller au même moment les candidats sur la base de cet appel, qui pourra être largement adapté aux conditions locales. Une communication nationale sera organisée pour rendre visible ce mouvement.

Six ateliers pour préciser les tâches prioritaires :

1/ Une meilleure connaissance des situations associatives.

Il s'agit de fournir des exemples concrets et parlant pour illustrer et rendre crédibles les analyses et les revendications, et de montrer aux associations que leurs difficultés sont partagées et qu'il existe des solutions trouvées par certains. **Un groupe de 7 personnes** s'est constitué pour recueillir des informations sous différentes formes, écrite, sonore ou visuelle, et repérer des exemples à titre d'illustration.

2/ L'élaboration d'une plate-forme de revendications « votons non à la disparition des associations ! » (bâtie au cours de 2 séances, en cours de rédaction finale).

Un appel a été rédigé à destination des candidats aux municipales. Celui-ci réaffirme que les associations sont essentielles à la transformation sociale et à l'émancipation citoyenne. Elles participent au quotidien à l'expression démocratique par la défense des droits, la contribution au bien commun, la solidarité, le dialogue civil et le renforcement du lien social. Vis-à-vis des acteurs publics, le monde associatif est une force indispensable d'alerte, d'interpellation, de proposition et de mise en application des politiques publiques. Cinq engagements sont demandés aux candidats aux élections municipales :

- reconnaître et respecter le rôle des associations, en tant que partenaires à part entière dans une construction moderne des politiques publiques locales ;
- favoriser l'indépendance et la diversité du secteur associatif, qui font sa richesse ;
- soutenir la création d'associations nouvelles et promouvoir les projets proposant des réponses innovantes aux aspirations de la société civile ;
- augmenter, sur la mandature, les moyens (matériels et financiers) permettant de développer les projets associatifs ;
- utiliser la subvention comme moyen normal de soutien financier aux associations, et renoncer aux appels d'offres et appels à projets qui font entrer les associations dans le champ mercantile de la concurrence et les réduisent à l'état de prestataires de services des collectivités locales ;
- agir en toute transparence, en mettant en place un comité local permanent de suivi et d'évaluation de la politique associative.

3/ Un début de réflexion sur la question : « comment associations et collectivités peuvent travailler ensemble ? »

Un tour de table a montré que les situations sont très différents d'un territoire à l'autre, avec parfois un mépris pour l'action associative, et d'autres situations où la confiance continue à vivre pleinement à travers des relations soutenues dans le respect des prérogatives de chacun. Le groupe a souligné la nécessité de s'appuyer sur le rapport [« Mechmache-Bacqué »](#) qui rejoint fortement sur de nombreux points les préoccupations du collectif.

4/ La constitution d'un groupe qui prendrait en charge l'appui à la constitution de groupes locaux du collectif et ceux également qui se sont constitués durant la campagne d'action.

5/ la poursuite et l'amplification du travail d'analyse et de proposition sur un certain nombre de thèmes. En poursuivant les travaux déjà engagés, il a été décidé de poursuivre le travail d'analyse de la réglementation, afin de contribuer à l'élaboration de nouveaux textes réglementaires, d'approfondir l'analyse des conditions de financement public des associations pour 2014-2015.

Il a été également décidé de travailler sur le danger que représente la perspective d'accords commerciaux États-Unis Europe.

Autres sujets : les coopérations associatives, l'autonomie associative, la décentralisation et la participation citoyenne, les relations associations collectivités. D'autres thèmes ont été évoqués et des priorités seront à faire.

Ce travail repose souvent sur la mobilisation de personnes connaissant bien le sujet, mais il est essentiel de considérer que tous ont des savoirs sur les questions posées : "experts techniciens" et non experts, niveau national et niveau local, dans une perspective de partage des savoirs et d'éducation émancipatrice.

6/ La formation, l'information et la communication constituent les moteurs essentiels du collectif.

Le **groupe** de 7 personnes qui a travaillé la question a décidé de poursuivre son action au-delà du temps du séminaire pour travailler à améliorer les 2 sites (celui du collectif et celui de la plate-forme actions), discuter des contenus, s'assurer de la diffusion des informations dans les réseaux, organiser des formations pour faire partager au plus grand nombre les réflexions et les positions prises. Les modalités restent à préciser.

Débat sur la structuration du Collectif

Décision de structurer le collectif en une association, parallèlement à un forum ouvert en gardant un fonctionnement de collectif informel.

Le dernier après-midi a été consacré à un débat sur la structuration et l'organisation du collectif. Celui-ci est jusqu'ici resté une structure informelle, avec une simple association support pour la salariée. Mais avec le succès des actions menées, la charge de travail et les demandes d'interventions qui se multiplient, ainsi que le nombre de groupes de travail, il apparaît nécessaire de renforcer l'équipe, avec 2 ou 3 salariés, et de se doter de moyens de financement pérennes, car tout ne peut pas reposer sur l'engagement des bénévoles et celui d'un très petit nombre de personnes. Cependant, comment éviter de s'institutionnaliser et de se transformer en une n^{ième} coordination associative ?

Un débat très fourni, où beaucoup se sont exprimés, a permis de dégager une solution qui a été surnommée « une hydre à deux têtes » :

- d'une part la constitution d'une association, répondant aux besoins de se structurer, d'être visible par rapport aux financeurs et de demander un agrément comme réseau national éducation populaire ;
- d'autre part un collectif qui élabore le cadre du futur, constitue un lieu de débat ouvert à tous, y compris à ceux et celles qui ne veulent pas rentrer dans l'association, qui constitue la partie motrice du travail du collectif, un lieu de démocratie et de participation citoyenne.

L'essentiel n'est pas dans la structure, mais dans la confiance réciproque, dans l'accord politique qui rassemble des associations citoyennes qui sont déjà sur des enjeux de société.

Beaucoup d'associations n'ont pas conscience de ses enjeux, un des objectifs du collectif sera de donner conscience, à ceux qui agissent, de la portée de leur action. Cela représente un enjeu politique considérable. Si cette confiance réciproque n'existe plus, ce sera la fin du réseau qu'il ait ou non une existence formelle.

Une organisation plus serrée est également nécessaire pour élargir la participation des membres du collectif, y compris des groupes locaux, à l'élaboration des propositions, à la réflexion collective afin de parvenir à un fonctionnement collégial.

La question d'une forme coopérative a été posée, face à la baisse tendancielle des subventions, pour sécuriser l'existence du collectif sur la création de richesse économique. Cette question doit être réabordée plus tard.

Dans l'immédiat, une assemblée générale de l'association Participation et Associations Citoyennes va être organisée pour modifier les statuts et le nom (devenir Collectif des Associations Citoyennes), fixer le niveau des cotisations, organiser une campagne d'adhésion et solliciter l'engagement de tous.

Une réunion plénière du collectif aura lieu assez rapidement. Les groupes de travail vont se réunir. On est donc au début d'un travail collectif auquel vous êtes tous invités, que vous ayez ou non, pu participer au séminaire.

Ce débat s'est conclu par un tour de table où chacun a précisé de quelle manière il peut contribuer au collectif.

Pour la suite:

Ceux qui n'étaient pas présents au séminaire seront invités à participer à la suite des travaux (réflexions, groupes de travail, ateliers, témoignages de leur difficultés, analyses, communication...).

Les comptes-rendus détaillés des différents groupes –avec les noms des participants- et des débats sont disponibles sur le [site ICI](#)

Pour voir toutes les informations concernant le séminaire [cliquez ICI](#)

